LA NEWSLETTER DES FOYERS RURAUX

http://www.mouvementruralgard.org/
www.facebook.com/federationdesfoyersruraux dugard

JUILLET/AOUT 2020

TISSEUR DE LIEN

SOMMAIRE

Des assemblées générales et dynamiques ! p 2

Basicompta, un logiciel simple et adapté qui simplifie la fonction de tresorier p 3

Alimentons nos idées... La malle qui vous emballe ! p 3

Formation p 4

Du coté des asso....

Les toqués Saison 2020 p 4

Les Cévennes en musique p 6

Agenda p 7

Pour aller plus loin ....Travailler avec la nouvelle équipe municipale p 8

Fermeture des bureaux de la fédération des Foyers Ruraux du Gard et du Comité Départemental du Sport en Milieu Rural du lundi 10 août au dimanche 23 août

DES ASSEMBLÉES GENERALES ANIMÉES ET DYNAMIQUES !

En ce 26 juin 2020, le CDSMR et la FDFR30 avaient conviés leurs adhérents au rendez-vous annuel des assemblées générales avec cette année une attention particulière au respect des gestes barrières, de la distanciation en raison du Coronavirus toujours présent sur notre territoire et toujours menaçant. Mais pour nous, fédérations, ce rendez-vous annuel est important qu'il soit réalisé par la présence physique des adhérents car il fait partie des moments de rencontres et d'échanges entre associations. De plus, cette année, nous avons voulu rendre ces assemblées générales plus animées et après les mots de bienvenue par les présidents respectifs Albert ROBLES pour le CDSMR et Sylvia TISOT pour la FDFR30, chaque participant s'est retrouvé en extérieur au sein d'une équipe avec pour mission de remporter le camembert du trivial poursuite. 4 types de questions : sport, vie fédérale, jeunesse, animation. De la question facile à la plus difficile, chaque équipe en répondant aux questions a pu parcourir bilan d'activités et projets. De bonnes rigolades, de la réflexion et du challenge ont rendu ce moment particulièrement plaisant, les participants nous demandant de venir animer chez eux leur assemblée générale. Pourquoi pas ? Cela est bien de notre rôle aussi. Après cette séquence « joueuse » mais « instructive » nous avons entendu les rapports financiers de chaque structure et procédé aux votes avant d'élire les administrateurs du CDSMR et de la FDFR30. Prenant le temps de l'échange, chacun a pu faire part du ressenti et de l'action de son association pendant la période de confinement avec les préoccupations liées aux conditions de reprise à septembre 2020 selon la situation sanitaire. Enfin, autour d'un apéro et buffet froid se sont clôturées ces assemblées générales dans une ambiance champagnisée grâce à Albert ROBLES qui après 30 années passées aux Foyers Ruraux et plusieurs années président du CDSMR a décidé de céder sa place. Un grand merci à Albert pour son engagement !

Election du Comité Directeur du CDSMR
Cynthia TISOT Présidente (FR TORNAC)
Sébastien GOUT Vice-Président (FR ST ETIENNE DE L'OLM)
Arnaud GALLOU Secrétaire (Loisirs Sportifs ST CHAPTES)
Sylvia TISOT Secrétaire-Adjointe (FR TORNAC)
Michèle GEBELIN Trésorière (Association Sport Pour Tous BRIGNON)
Jean-Marie LUITAUD Trésorier-Adjoint (Association Adeauxmino)
Albert ROBLES Président d'Honneur

Election du Conseil d'administration de la FDFR30
Sylvia TISOT Présidente (FR TORNAC)
Jacky TESSIER Vice-Président (Association Adeauxmino)
Cyntia TISOT Secrétaire (FR TORNAC)
Michel ROUSSEL Vice-secrétaire (Association Chez Mialet)
Michèle GEBELIN Trésorière (Association A Tous Gym Moussac)
Jean-Marie LUITAUD Vice trésorier (Association Adeauxmino)
Albert ROBLES (FR ST ETIENNE DE L'OLM)
Michel BRES (FR MIALET)
Wilma BRAKENHOFF (Association Gym Durfort)
Jeferson NASCIMENTO VIANA (Association ÎCapoeira)

BASICOMTPA, UN LOGICIEL SIMPLE ET ADAPTE QUI SIMPLIFIE LA FONCTION DE TRESORIER

La fédération vous propose de vous accompagner à la prise en main du logiciel BasiCompta qui s'adresse aux dirigeants et trésoriers d'associations n'ayant pas ou peu de connaissances en comptabilité. Il comporte plusieurs avantages dont :
- une saisie des pièces comptables très simplement
- édite automatiquement le compte de résultat au format Cerfa, nécessaire pour les demandes de subventions
- édite le bilan comptable
- réalise un suivi par action
- permet d' être accompagné par la fédération etc…

BasiCompta est accessible en ligne, pas d'installation particulière sur son ordinateur, seule une connexion internet est nécessaire. Son utilisation s'accompagne d'une formation mise en place par la fédération. Le coût de l'utilisation par l'association :
- 50€ annuel pour l'utilisation
- 30€ de formation à l'adhésion

Pour plus de renseignements, veuillez prendre contact avec Nathalie DESCHACHT à la fédération : 04.66.81.78.58.

ALIMENTONS NOS IDEES... LA MALLE QUI VOUS EMBALLE

Plateau anti-dérapant

Pichet

Gobelet

Assiette

Depuis 2019, nous vous tenons en haleine au sujet d'un nouveau service mise à votre disposition : la mutualisation d'une malle de vaisselle réutilisable. Nous avons le plaisir de vous annoncer qu'elle sera disponible à partir du 1er septembre ! Si l'avenir est incertain il est bon de parer à toutes éventualités. Aussi, si vous organisez un repas, une manifestation avec une petite restauration, pensez à réserver vos kits : https://framaforms.org/reservation-de-vaisselle-reutilisable-1590134031
Pour plus d'informations, contactez-nous au 04 66 81 78 58.

Porte-gobelet

Couverts inox

Barquette à frites
avec clips pour l'ecocup

Bols

FORMATION A LA RENTREE

DU COTE DES ASSO…

Les toqués: Saison 2020

Mardi 7 juillet, il est 12h… des rires se font entendre depuis nos bureaux…des odeurs stimulent nos papilles gustatives ! Un coup d'œil dans la cour de Temps libre…Mais bien sûr, ce sont les toqués qui récidivent !
Eplucher, couper, fouetter, colorer, délayer… pendant 3 jours une brigade de cuisiniers en herbe s'est activé sous l'œil bienveillant de Marie-jo, coordinatrice du pôle social et éducatif, appuyée par Kiliane, Elina et Marie!
De la galette de courgettes aux tagliatelles de légumes en passant par les muffins aux framboises, les fruits et légumes étaient à l'honneur. Le programme était gourmand et la bonne humeur au rendez-vous.

Fidèle à ses engagements écoresponsables, l'association Temps libre a proposé aux enfants âgés de 8 ans à 13 ans de se familiariser avec la cuisine bio, de saison et zéro déchet.
Les jeunes gourmets ont partagé un moment convivial qui se voulait à la fois récréatif et éducatif. En effet, il s'agissait de se faire plaisir et de faire ensemble mais également de se nourrir de nouveaux savoirs ! Tout au long des 3 jours, l'alimentation a été abordée dans toutes ses dimensions : nutritionnelle, conviviale, sensorielle, culturelle et technique.
Pierre Perret disait : "Pour bien cuisiner il faut de bons ingrédients, un palais, du cœur et des amis." Les Toqués l'ont bien compris !!!!

Les Cévennes en musique

A l'heure où la culture est menacée, les Cévennes, terre de refuge, accueille les artistes, professionnels touchés de plein fouet par la crise de la covid.
L'association "Chez Mialet", épicerie et restaurant, nourrit les âmes tous les vendredis soirs de délicieux plats et de notes de musique! En effet, dans une petite cour intérieur chaleureusement éclairée, des groupes de musique se succèdent depuis le début de l'été au grand bonheur des clients. Un véritable succès, puisque près de 60 à 70 personnes sont au rendez vous chaque vendredi. Habitués des lieux, vacanciers ou habitants de Mialet, le public affectionne particulièrement l'association qui fait vibrer le hameau. "il y a une ambiance guinguette estivale que j'apprécie beaucoup" nous confie une jeune femme parisienne.

Au menu du vendredi 24 juillet, poulet à la cartagène et Cendrio, chanteur originaire de St Jean du Gard : "Ses chansons nous décrivent et nous entraînent dans un vertige intime de mots maitrisés. Des fragments de vie, des histoires où l'engagement est de mise et des regards embués d'espoir." (biographie à consulter sur http://www.cendrio.com/).
Cendrio sillonne les Cévennes tout l'été et naturellement a accepté l'invitation de Frédéric Fenouil, présidente de la structure, parce qu'il souhaite soutenir "la volonté de faire vivre un lieu" qui guide les bénévoles de chez Mialet.
N'hésitez pas à consulter la page facebook pour découvrir la programmation! https://www.facebook.com/chezmialet

AGENDA

VENDREDI 7 AOUT : Concert chez MIALET "THEB BAND"
VENDREDI 21 AOUT : Guingette, TEMPS LIBRE "COCKTAIL FLAMENCO"
SAMEDI 5 SEPTEMBRE : Concert a SAINT JEAN DU GARD, ALES SINFONIA
VENDREDI 4 SEPTEMBRE : Assemblée générale, LOISIRS SPORTS DANSE

"De la vigne au verre"

5 Septembre 2020

Tornac

Pendant les vendanges, partez à la découverte des vignes : la forme des feuilles, la physionomie des grains et dégustez à même la souche.
Une balade pour s'approprier davantage les atouts du raisin pour la fabrication du vin.

Après une découverte à pied des alentours viticoles de tornac, une dégustation de vin correspondant au cépage goûté vous sera proposée à la cave de Massillargues-Atuech

RENDEZ-VOUS

Accueil : 8h30
Heure de départ : 9h de la Cave Coopérative de Tornac
Dénivelé : Aucun
Chien(s) : tenus en laisse uniquement
Durée de la randonnée : 2 heures

ORGANISATEURS / ACCOMPAGNATEURS
Foyer Rural de Tornac : G.CALCATELLE, R.CHANSON
Association à Deaux Mi No : J.TEISSIER

ANIMATIONS PRÉVUES
Randonnée, Petit déjeuner à la cave de Tornac
Dégustation et apéro : Cave de Massillargues-Atuech

PARTICIPATION
2 € /personne pour les mets dégustés.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS
JUSQU'AU 02/ 09/20
Foyer Rural de Tornac 04 66 60 85 35
CDSMR 30 : 04 66 81 78 58

"Balade Musicale "

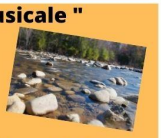

26 Septembre 2020

Tornac

La commune de Tornac est composée de nombreux hameaux de caractère où l'on trouve, un patrimoine bâti de la préhistoire à nos jours, et la commune est implantée en territoire viticole moderne.

Dans le cadre du festival Total Festum, la randonnée sera accompagnée et animée par une déambulation musicale au violon et mandole et en chant occitans .
Puis sur l'ensemble de la journée sont prévues de nombreuses animations pour célébrer la culture occitane.

RENDEZ-VOUS

Accueil : Parking des Tennis de Tornac
Heure de départ :8h30
Dénivelé : 100 pour 7/8 km
Nombre de participants : Sans limites
Chien(s) : Non
Durée de la randonnée : 3 heures

ORGANISATEURS / ACCOMPAGNATEURS
Foyer Rural de Tornac
R.CHANSON, G. CALCATELLE, S.CARLONI, B. SERVAIS

ANIMATIONS PRÉVUES
Randonnée et découverte des hameaux de Tornac en musique. Repas tiré du sac

PARTICIPATION
Accès libre et gratuit. Ouvert à toutes et tous.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS
Foyer Rural de Tornac : 04 66 60 85 35
CDSMR 30 : 04 66 81 78 58

"Des dolmens aux capitelles"

10 Octobre 2020

Barjac

Laissez vous tenter et venez découvrir les bois autour de Barjac et ce qui s'y cache : les vestiges de quatorze dolmens, plus ou moins bien conservés.
Cette randonnée nous permettra de voir ce qui reste de ces chambres funéraires. Car ces dolmens sont bien des tombes collectives, et non pas des autels Gaulois, comme longtemps on l'a supposé…
Ce parcourt offrira une vue superbe sur les Cévennes et le mont Lozére.

Une journée bien remplie et riche en découvertes dans le Haut Gard, nous sommes à quatre kms de l'Ardèche.

RENDEZ-VOUS

Accueil : 8h place du 8 mai à Barjac
Heure de départ : 8h30 en covoiturage
Dénivelé : 200m pour 14km
Nombre de participants max : 25
Chien(s) : Non
Durée de la randonnée : 5h30

ORGANISATEURS / ACCOMPAGNATEURS
ASSOCIATION R.P.O
M.SARRAZIN. M.VIGUIER, M.SARRAZIN

ANIMATIONS PRÉVUES
Randonnée . Repas tiré du sac
Boissons offertes par l'Association R.P. O

PARTICIPATION
5€ pour les non-adhérents aux Foyers Ruraux

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS
CDSMR30 - 04.66.81.78.58

Consignes de sécurité en randonnée

Randonneur, vous devez :
- vous inscrire auprès de l'organisateur.
- avoir une carte d'adhérent (Foyers Ruraux ou Comité du Sport en Milieu Rural)

Si vous êtes non-adhérent il faudra au choix :
- Prendre une carte d'adhésion de 11€ **valable pour toutes les randonnées**.
- Prendre une carte d'adhésion temporaire de 5€ **valable pour une randonnée**.

Randonneur, vous vous engagez à :
- être respectueux des autres.
- être respectueux de la faune et de la flore.
- être respectueux du code de la route.
- être respectueux des consignes de sécurité et des instructions données par les organisateurs.
- prévenir les organisateurs en cas d'incident ou d'accident, et en cas d'urgence de composer le 112.
- être libre de toute contrainte horaire.

Le Comité du Sport en Milieu Rural, Les Foyers Ruraux et les associations organisatrices déclinent toutes responsabilités en cas de non-respect des règles décrites ci-dessus.

Equipement du randonneur

Équipez-vous de bonnes chaussures de randonnées. Pour les randonnées en montagne, en terrain humide, optez pour des chaussures à tige haute, très imperméables.

Prévoyez un sac à dos contenant (sans vous surcharger) :
- de l'eau (1 à 2 Litres suivant la saison)
- un repas pique-nique et des vivres de course (barres de céréales, fruits secs,…)
- un vêtement pour la pluie, le froid, le vent
- un chapeau
- une trousse à pharmacie personnelle

Comité Départemental 30
Sport en Milieu Rural

GARD
FOYERS RURAUX

Prochaines dates

5 **Septembre**
26 **septembre**
10 **octobre**

Pour en savoir plus n'hésitez pas à nous contacter

Comité **D**épartemental du
Sport en **M**ilieu **R**ural du Gard

Fédération **D**épartementale des
Foyers **R**uraux du Gard

2 avenue de la gare
30190 St Geniès de Malgoirès

04.66.81.78.58

cdsmr.30@mouvement-rural.org
fdfr.30@mouvement-rural.org

TOURS ET DÉTOURS

ÉDITION 2020

POUR ALLEZ PLUS LOIN...

TRAVAILLER AVEC LA NOUVELLE EQUIPE MUNICIPALE

Lorsqu'une nouvelle équipe municipale est élue, les associations doivent apprendre à la connaître et comprendre comment elle fonctionne. Voici quelques conseils pratiques.
Une équipe municipale est élue sur un programme. Il est logique et démocratique qu'elle cherche à le mettre en œuvre. Une fois élue, la nouvelle équipe annonce les projets de court et moyen terme qu'elle compte mettre en place. Soyez à l'écoute des premières déclarations et réfléchissez aux liens de complémentarité que peuvent avoir ce programme et ces projets avec ceux de votre association.

Apprenez à connaitre vos interlocuteurs

Informez-vous de la composition finale de la liste des membres du conseil municipal. N'oubliez pas qu'à côté des membres de la liste majoritaire se trouvent aussi des élus des listes d'opposition. Étudiez les attributions de chacun des élus et lisez la composition des commissions municipales. Si demain vous soumettez un dossier, il est bon de savoir qui l'instruira. Repérez parmi ces élus, ceux qui sont déjà impliqués dans la vie associative locale et informez-vous sur leurs parcours, leurs réseaux, leurs centres d'intérêt et leur vision du rôle des associations. Si des élus importants vous semblent nouveaux, lisez leur biographie sur internet via des moteurs de recherche. N'hésitez pas à interroger les journalistes de la presse locale sur les profils et réseaux d'appartenance des principaux membres de la nouvelle instance élue. Identifiez qui, dans votre équipe, connaît l'un des élus (directement ou par l'intermédiaire de quelqu'un qui le connaît et peut vous recommander). Enfin, vérifiez si vos contacts antérieurs dans l'administration municipale sont toujours là et, dans l'affirmative, contactez-les pour mettre à jour vos données de connaissance de l'action politique locale et de son organisation pratique (calendriers, usages formels et informels, etc.).

Repérez les lieux de concertation

Lorsque l'équipe se sera installée, elle mettra en place son propre fonctionnement et sera peut-être amenée à créer (ou relancer) d'éventuelles commissions extramunicipales. Repérez celles qui peuvent vous intéresser et n'hésitez pas à manifester votre intérêt pour y participer. En, effet, selon l'article L 2121-22 du Code général des collectivités territoriales, le conseil municipal peut former à chaque séance « des commissions chargées d'étudier les questions soumises au conseil soit par l'administration, soit à l'initiative d'un de ses membres. » Il peut exister aussi « des comités consultatifs sur tout problème d'intérêt communal concernant tout ou partie du territoire de la commune » (article L 2143-2). Ceux-ci sont composés de personnes qui peuvent ne pas appartenir au conseil, notamment des représentants des associations locales. Ce sont des lieux où vous pouvez partager votre point de vue sur le développement du territoire, faire remonter vos constats de terrain et présenter vos éléments de solution. Si ces lieux n'existent pas sur votre commune, vous pouvez aussi suggérer leur création.

Réfléchissez à ce que l'association peut apporter

Une fois tout cela repéré, posez-vous la question des actions auxquelles vous pouvez contribuer. Si certains points, pour vous importants, n'apparaissent pas dans les priorités de la commune, ce n'est pas forcément qu'ils n'intéresseront pas le conseil municipal. L'objectif n'est pas de « rentrer dans les cases », mais de faire le lien entre ses besoins et ce que vous pouvez apporter comme réponses. Si vous arrivez à établir ce lien entre l'intérêt communal et votre action, vous aurez toutes les chances d'être écoutés, surtout si votre projet peut aider votre interlocuteur à concrétiser le sien.

Jouez collectif !

Les élus apprécient que les associations ne soient pas trop en concurrence. N’hésitez pas à impulser une approche collective en réunissant des associations de divers domaines et montrez que vous êtes prêts à contribuer à la mise en place d’actions ou d’espaces de rencontre. Si votre commune organise un forum des associations, affirmez que vous êtes prêts à y participer et le cas échéant à collaborer à d'autres animations.

Pensez intercommunalité

Toutes les communes aujourd'hui appartiennent à une structure intercommunale (c'est une obligation depuis la loi NOTRe de 2015). On ne peut donc pas travailler avec sa commune en ignorant l'intercommunalité dont elle est membre. Il faut vous renseigner pour connaître la répartition des compétences entre commune et intercommunalité. Si vous avez un doute sur l’étendue de l’une d’elles, n'hésitez pas à prendre rendez-vous avec un responsable de celle-ci qui pourra vous indiquer si votre action relève du champ de compétence de la commune ou de l’intercommunalité. Une même compétence ne peut être exercée par les deux en même temps mais parfois une action que vous souhaitez mettre en place va relever par certains aspects de la commune et par d’autres de l’intercommunalité. Sachez qu’il y a un réel enjeu à progressivement mieux appréhender le rôle, la logique et le mode de fonctionnement des intercommunalités car les mairies voient leurs ressources baisser et sont amenées à transférer progressivement leurs compétences vers l’intercommunalité.

Préparez votre premier rendez vous

Faites l'inventaire des relations et des aides passées (mises à disposition de personnel et de salles incluses) ou des marchés qui ont été conclu avec votre structure. Les personnes qui se rendront au rendez-vous avec vos nouveaux interlocuteurs doivent maîtriser la mémoire de l'association et de ses relations avec la collectivité. Si l'équipe municipale est nouvelle il est probable qu'elle vous interrogera sur ces actions passées, leurs objectifs et ce qu'elles ont donné. C'est pourquoi il est toujours mieux d'aller à plusieurs (2, 3 maximum) à l'entretien. Ceci permet aussi de vous répartir les rôles et d'afficher la diversité de vos membres (hommes et femmes, jeunes et moins jeunes, etc.). Préparez bien votre présentation orale afin qu'elle ne soit pas trop longue, ni confuse. Insistez bien sur ce que votre association peut apporter à la communauté locale (ce qu'on appelle l'utilité sociale). Expliquez à quels besoins vos actions répondent et questionnez directement votre interlocuteur pour recueillir son sentiment, ses réactions, ses commentaires. Vous devez lui faire sentir que vous vous posez en partenaire de son action et pas simplement en demandeur de subvention. Enfin, ne venez pas les mains vides : laissez-lui un document écrit (et si possible imagé !) qui donne une image correcte et fidèle de votre association.

Entretenez vos relations

Après le rendez-vous, débriefez celui-ci avec vos proches et tirez-en une ligne d'action claire. Ne laissez pas traîner l'envoi d'un dossier, d'une information ou d'une note à la mairie si vous l'avez annoncé. Épluchez votre agenda pour inviter vos interlocuteurs à vos prochaines manifestations ou réunions importantes. Prévoyez éventuellement une visite en leur proposant de venir assister à une action sur le terrain. La relation avec la mairie ne peut pas se résumer au simple envoi annuel d'un dossier de subvention. Comme toute relation, elle se construit et s'entretient !
Article Association Mode d'Emploi – Juillet 2020